

## ORGANISATION DE LA SEMAINE DE RENTRÉE 2024/2025

LYCÉE HÔTELIER

*François Bise*

BONNEVILLE

↳ Accueil des élèves de 2 PRO MHR – 1 CAP CSHCR / Crémier Fromager / Cuisine ET 3<sup>e</sup> Prépa métiers

### **LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024**

- 08h00 à 09h00 : Accueil des élèves internes et des familles pour l'installation à l'internat.
- 09h00 à 09h30 : Accueil des élèves et des familles pour le café de bienvenue dans le hall.
- 09h30 à 10h00 : Réunion plénière avec les élèves et les familles, animée par l'équipe de direction, les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.
- 10h00 à 12h00 : Prise en charge des élèves **accompagnés des familles**, par les professeurs principaux. Interventions des différents personnels du lycée, des associations culturelles et sportives de Bonneville ainsi que l'Association des Parents d'Élèves de Bonneville (APEB) dans chaque classe.
- 12h00 à 13h00 : Repas au restaurant scolaire pour les élèves internes et demi-pensionnaires.
- 13h00 à 17h00 : Prise en charge des élèves par les professeurs principaux (lecture et explication du règlement intérieur, distribution des manuels et de la tenue lycée, visite de l'établissement, ateliers : sensibilisation au développement durable (jardin d'herbes aromatiques) et connaissance de soi).
- 14h00 à 15h00 : Accueil des élèves de 3<sup>e</sup> Prépa Métiers (*en présence des élèves et familles*)
- 15h00 à 17h00 : Prise en charge des élèves par les PP (*présence des parents s'ils le souhaitent pour une visite de l'établissement (45 min)*).
- 17h00 : Prise en charge des élèves internes par la vie scolaire.

### **MARDI 03 SEPTEMBRE 2024**

- 08h00 à 08h30 : Accueil des élèves par les professeurs principaux en classe.
- 08h30 à 12h00 : Jeu de piste dans Bonneville (baskets exceptionnellement autorisées).
- 08h00 à 12h00 : prise en charge des élèves de 3<sup>e</sup> PPM avec une explication du règlement intérieur (8h00/9h00), puis atelier compétences psychosociales (9h00 à 10h00) pour finir par un jeu de découverte du lycée (10h00/12h00),
- 14h00 à 16h30 : Activités de plein air au sein du lycée pour les élèves de 3<sup>e</sup>
- 16h30 à 17h00 : Gouter pour les élèves de 3<sup>e</sup> PPM
- 12h00 à 13h00 : Repas au restaurant scolaire pour les élèves internes et demi-pensionnaires.
- 13h00 à 13h30 : Prise en charge des élèves par les professeurs principaux en classe.
- 13h30 à 17h00 : Ateliers et animations : coiffure / repassage / cravate et cirage / hygiène de la peau : maquillage et rasage / développement durable / charte de la laïcité.
- 17h00 à 18h00 : Goûter, remise des diplômes et récompenses du jeu de piste.
- 18h00 : Prise en charge des élèves internes par la vie scolaire.

### **MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024**

- 08h00 : Les cours des classes de 2<sup>nd</sup> Bac Pro et 1<sup>e</sup> année de CAP débuteront selon l'emploi du temps distribué sauf pour les élèves de 3e (matinée libérée et début des cours le jeudi 5 septembre 2024)

\*\*\*\*\*

  
**CAMPUS  
DES MÉTIERS  
ET DES  
QUALIFICATIONS**  
Soutien au tourisme,  
à l'hôtellerie, à l'agri-culinaire  
et à la Restauration  
Auvergne-Rhône-Alpes



Lycée Hôtelier François Bise

Téléphone : 04 50 97 22 59

Télécopie : 04 50 25 67 08

Courriel :

[ce.0740014N@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740014N@ac-grenoble.fr)

86, rue d'Asnières

BP 152

74136 BONNEVILLE Cedex

Site internet :

[www.lycee-hotelier-bonneville.fr](http://www.lycee-hotelier-bonneville.fr)

**MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024**

- 08h00 à 09h00 : Accueil des élèves internes et des familles et dépôt des valises à la bagagerie.
- 09h00 à 09h30 : Accueil des élèves et des familles pour le café de bienvenue dans le hall.
- 09h30 à 10h30 : Réunion plénière avec les élèves et les familles, animée par l'équipe de direction, les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.
- 10h30 à 12h00 : Prise en charge des élèves par les professeurs principaux (lecture et explication du règlement intérieur...).
- 12h00 à 13h00 : Repas au restaurant scolaire pour les élèves internes et demi-pensionnaires.
- 13h00 à 15h00 : Installation des élèves internes dans les chambres.

**JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024**

- 08h00 : Les cours démarreront selon l'emploi du temps distribué (distribution des manuels scolaires auprès de tous les élèves concernés).

**Important: Tenue vestimentaire**

- **La tenue Lycée :**

Les élèves doivent respecter dès l'entrée au lycée la tenue Lycée indiquée dans la charte vestimentaire (à l'exception des élèves de 3<sup>e</sup> PPM).

Les nouveaux élèves qui n'auraient pas reçu leur tenue se présenteront en tenue strict de ville.

**Les jean's ne seront pas admis. Les baskets seront autorisées uniquement durant le jeu de piste.**

- **La tenue professionnelle :**

La tenue professionnelle doit être conforme aux exigences du métier. Les élèves devront impérativement porter cette tenue professionnelle définie par le lycée (à l'exception des élèves de 3<sup>e</sup> PPM).

Pour tous les élèves (à l'exception des élèves scolarisés en 3<sup>e</sup> PPM) les commandes et les réassortiments doivent être obligatoirement réalisés auprès de la société CHAMPION (voir QR code joint au dossier d'inscription pour prise de rendez-vous).

**NB : TOUS LES ÉLÈVES DEVRONT SE MUNIR DE CADENAS SOLIDES de marque INVENTIVE de diamètre 6 mm (n°40).**

Bonne rentrée scolaire à tous les élèves.

Le Proviseur

François LAPIERRE